

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept octobre,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 9 h 30 à la salle polyvalente des Salles sur Verdon sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	8 + 5	13
Total des voix : 16		

Date de convocation
13/10/2022

Délibération
n°22_10_B8_09

Etaient présents :

6 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) ; **Antoine FAURE** (Aups) ; **Paul CORBIER** (St Julien du Verdon) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Philippe MARANGES** (Castellane)

1 représentant du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur (4 voix) : **Jean-Charles BORGHINI**

1 représentante des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix) :

Michèle BIZOT-GASTALDI (Communauté de communes Alpes Provence Verdon)

Ont donné pouvoir :

Porteurs d'1 voix : **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon) à **Michèle BIZOT-GASTALDI** ; **Romain COLIN** (Moustiers Ste Marie) à **Bernard CLAP** ; **Bruno BICHON** (Thorame basse) à **Paul CORBIER** ; **Christophe BIANCHI** (Durance Luberon Verdon Agglomération) à **Jacques ESPITALIER** ; **Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier) à **Antoine FAURE** ;

SÉJOURS « JEUNES EN MONTAGNE » - programme Espace Valléen 2021/2027 – Voir le Verdon en grand !

*Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la Charte du Parc naturel régional du Verdon,*

Le Président expose,

Un peu partout dans les Alpes, on partage le constat du peu de jeunes fréquentant la montagne, notamment l'été. Un peu partout l'on commence à prendre conscience que nos enfants et nos jeunes se déconnectent de la nature, malgré parfois un intérêt croissant pour la cause environnementale. Écrans omniprésents, rythme de vie « zappeur », réduisent la place aux sorties en plein air. Il est donc important de recréer ou resserrer le lien entre la nature montagnarde et les jeunes, en leur redonnant au passage le goût et le sens de l'effort, nécessaire pour arpenter les montagnes.

Qu'elles soient issues ou non du massif alpin, les plus jeunes générations n'ont pas toujours un cadre leur permettant un accès facile à la montagne et à sa compréhension. Parce que vivre dans les Alpes ne veut pas forcément dire les connaître et les parcourir. Parce que les jeunes de nos territoires sont aussi nos interlocuteurs et les acteurs de demain, et aussi parce qu'il est tout simplement vital pour chaque être humain d'être régulièrement au contact de la nature.

Or, les milieux montagnards offrent un cadre d'apprentissage infini : les valeurs de solidarité, d'entraide, de dépassement de soi dans l'effort en sont un exemple, mais c'est aussi un milieu vivant qui permet une médiation sociale et environnementale autour de grands enjeux d'actualité (déplacement de population, changement climatique, érosion de la biodiversité, cohabitation, ...).

Sur le territoire du Parc du Verdon, si les jeunes sont accompagnés dans le cadre de projets pédagogiques, assez peu de dispositifs sont mis en œuvre de manière régulière avec les Accueils Collectifs de Mineurs pour leur proposer cette expérience de la montagne, en dehors d'un cadre scolaire parfois contraint.

Le Parc du Verdon est membre du réseau Educ'Alpes qui a pour objectif de faire de l'éducation à la montagne. Depuis 2019, ce réseau a mis en place l'opération « 1001 nuits alpines » (<https://1001nuitsalpines.wixsite.com/1001na>) qui vise à préparer ensemble une nuit en montagne, vers un sommet, un col, un alpage, un site historique, dans un abri, un refuge, une cabane pastorale, un lieu de bivouac... De proposer un temps réellement festif pour tous les jeunes, basé sur le bonheur d'être en montagne et le plaisir de la parcourir, en même temps qu'on peut lui être utile. De découvrir les métiers de la montagne et donner un coup de main aux professionnels : berger, gardiens de refuges, guides, accompagnateurs, acteurs de la nature ou du patrimoine... Partager des réflexions avec d'autres générations de la montagne... Partager ses impressions avec d'autres jeunes alpins...

Il s'agit de proposer aux jeunes du territoire du Parc et des villes portes (Digne-les-Bains, Draguignan) de partir en court séjour en immersion en montagne pour :

- Découvrir / redécouvrir la montagne et ses valeurs, ses fragilités
- Appréhender la culture montagnarde alpine et ses métiers
- Comprendre les enjeux actuels en matière de biodiversité, de mobilités de changement climatique, de cohabitation et de respect du vivant.
- Proposer des temps d'immersion pour apprendre à se connaître (soi et les autres) en mélangeant les publics (jeunes issus de milieu urbain / jeunes des villages au cœur du territoire du Parc / jeunes issus d'autres territoires d'Espaces Valléens)
- Vivre une expérience inoubliable, découvrir la randonnée en itinérance et le bivouac en pleine nature.
- Proposer un cadre pédagogique, sécurisant et accompagné pour les jeunes, en faisant le lien avec des actions spécifiques menées par le Parc ou ses partenaires (pastoralisme, changement climatique, pollution lumineuse, biodiversité, ...)

Pour l'été 2023, il sera proposé 2 mini-séjours à des jeunes issus des accueils collectifs de mineurs (ACM) du territoire et des villes portes (Digne et Draguignan).

Nous viserons en priorité la tranche d'âge 12-16 ans et, si nous n'avons pas de réponse de ce public, nous irons sur du 6-11 ans.

Chaque séjour permettra la rencontre de 2 groupes de jeunes : des jeunes issus des villes portes et des jeunes issus du périmètre du Parc afin d'initier la rencontre et le partage de milieux de vie et de quotidiens différents.

Ces mini-séjours, 4 séjours organisés en été sur la période 2023 / 2024, dont 2 premiers en 2023, ont vocation à emmener des groupes de jeunes en immersion en montagne durant 3 jours et 2 nuits en bivouac ou en refuge, accompagnés d'ânes. L'expérience en montagne sera caractérisée par de l'itinérance en mobilité douce afin de permettre une découverte des milieux ou des espèces par l'observation, une compréhension de la cohabitation avec les activités humaines.

Ces séjours permettront aussi l'apprentissage du collectif et de l'autonomie par le groupe pour réaliser les tâches du quotidien : préparer à manger, monter un campement, tout cela, dans le respect de l'environnement et selon le principe « leave no trace » (NDLR : ne laisser aucune trace de son passage).

Afin de garder la mémoire de l'évènement et de permettre aux jeunes de pouvoir témoigner de leurs expériences, un accompagnement avec une approche artistique sera prévu durant le séjour avec un objectif de création d'une restitution (ex : carnet de voyage, réalisation d'un documentaire, création de cartes postales sonores...).

Coût total TTC : 10 220 €

Etat FNADT CIMA (80 %) 8 176 €

Autofinancement (20 %) 2 044 €

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du Bureau :

- approuvent l'opération ainsi présentée et son plan de financement ;
- autorisent le Président à solliciter les partenaires financiers tels que décrits ci-dessus ;
- autorisent le Président à signer toutes pièces utiles à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Suivent les signatures

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le _____ Pour extrait conforme

et publication le

Le Président

Bernard CLAP

